

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE WWW.FIPAC.FR

Entre:

- **La Société FIPAC**, SARL au capital de 10 000,00 €uros, dont le siège Social est 76 Avenue de Paris 78 000 VERSAILLES, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro B 487 733 156, représentée par son représentant légal en exercice, domicilié de droit au dit siège,
- **La Société FIB IMMO**, SARL au capital de 7 700,00 €uros, dont le siège Social est 6 Avenue Charles de Gaulle 78 150 LE CHESNAY, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro B 444 475 057, représentée par son représentant légal en exercice, domicilié de droit au dit siège,

En leur qualité de co-éditeurs du site www.fipac.fr

Ci-après dénommées « **Les Co-Editeurs** »,

D'une part,

Et :

- L'Annonceur Membre du site Internet www.fipac.fr,

Ci-après dénommé « **Le Membre** »,

D'autre part,

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

Les sociétés FIPAC et FIB IMMO sont spécialisées dans le traitement d'annonces de vente de biens immobiliers proposées par des particuliers.

Aussi, les sociétés FIPAC et FIB IMMO proposent à des professionnels de l'immobilier (agences immobilières, investisseurs immobiliers, administrateurs de biens, chasseurs d'appartements...) dont l'activité s'exerce à Paris et en région parisienne divers services de prospection de biens immobiliers et de pige immobilière qualifiée.

Soucieuses de se faire rencontrer les intérêts convergents de ses clients professionnels et de particuliers désireux de vendre leurs biens immobilier rapidement et au meilleur prix, les

sociétés FIPAC et FIB IMMO ont décidé d'offrir à ces derniers un service d'édition et de diffusion d'annonces entièrement gratuit et dont l'accès est limité aux seuls professionnels de l'immobilier (agences immobilières, investisseurs immobiliers, administrateurs de biens, chasseurs d'appartement...) liés contractuellement aux sociétés FIPAC, FIB IMMO et/ou FIPART.

L'annonceur qui souhaite bénéficier gratuitement des services de diffusion d'annonces immobilières et devenir de fait membre du site www.fipac.fr déclare disposer de la capacité juridique à conclure le présent contrat, vendre son bien immobilier en qualité de particulier et avoir pleinement conscience qu'en cochant la case « *Je reconnais avoir lu attentivement les conditions générales d'utilisation du Site www.fipac.fr et les accepter entièrement* » au bas du formulaire de dépôt de son annonce, il accepte l'ensemble des conditions ci-après.

En cochant cette case, le Membre reconnaît s'engager dès ce moment à respecter l'ensemble des présents termes et conditions d'utilisation sans aucune réserve. Si le visiteur du site www.fipac.fr n'accepte pas certaines règles édictées dans les présentes conditions générales de vente, il ne doit pas cocher cette case et il doit stopper son processus d'inscription.

Ces règles peuvent être mise à jour dès que le Membre utilise ce service et notamment lorsque le Membre modifie les données relatives à ses annonces. Il accepte implicitement les dernières conditions et explicitement lorsqu'il valide ses éventuelles modifications.

Une fois inscrit, chaque Membre du site www.fipac.fr a accès aux services gratuits proposés sur ledit site.

C'EST DANS CES CONDITIONS QUE LES PARTIES ONT ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er}. DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions d'Utilisation, les mots ou expressions définies au présent article auront la signification suivante :

- **Services FIPAC** : services gratuits d'édition et de diffusion d'annonces de ventes de biens immobiliers auprès de professionnels de

l'immobilier ayant des liens contractuels avec les sociétés FIPAC, FIB IMMO et FIPART.

- **Membres** : toutes personnes physiques valablement inscrites sur le site www.fipac.fr après avoir accepté les présentes conditions générales
- **Visiteurs** : toutes personnes physiques accédant au site www.fipac.fr à des fins de consultation, sans avoir accès aux services FIPAC ;
- **Espace Annonceurs** : espace personnalisé de consultation et de gestion des annonces déposées sur le site www.fipac.fr, à accès limité et sécurisé.
- **Données d'inscription** : ensemble des données relatives au Membre dont l'enregistrement est nécessaire pour déposer une annonce sur le site www.fipac.fr et accéder aux Services FIPAC

Article 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation des Services FIPAC par le Membre.

Le Membre est expressément informé que l'unique version des Conditions Générales d'Utilisation des Services FIPAC qui fait foi est celle qui se trouve en ligne à l'adresse suivante www.fipac.fr.

Le Membre s'engage à les accepter sans restriction.

Article 3. ACCES ET INSCRIPTION DES UTILISATEURS

3.1 Conditions d'accès et d'inscription

3.1.1. Conditions préalables

Pour être Membre, le Visiteur doit remplir cumulativement les trois (3) conditions préalables suivantes :

- la Visiteur doit disposer de la capacité juridique à conclure le présent contrat.
- Le visiteur doit être propriétaire d'un bien immobilier situé à Paris ou en région parisienne dans l'un des départements suivants : 75, 78, 91, 92, 94, 95,60
- Le Visiteur déclare être un particulier et ne pas être un professionnel de l'immobilier, ni travailler directement ou indirectement, en tant

qu'intermédiaire ou mandataire, pour le compte d'un professionnel de l'immobilier.

3.1.2. Données d'inscription

Le Membre doit remplir les champs obligatoires (matérialisés par la présence d'un astérisx *) du formulaire de dépôt d'annonces disponible sur le site Web www.fipac.fr. Toutes les données qui sont demandées dans ce formulaire constituent des données d'inscription indispensables pour accéder aux services FIPAC.

Le Membre garantit que l'ensemble des données qu'il communique aux Co-Editeurs, via ce formulaire de dépôt et/ou par le biais de l'Espace Annonceurs, sont exactes, à jour et conformes à la réalité.

En d'autres termes, il garantit que les renseignements fournis sont sincères et qu'ils ne sont entachés d'aucune erreur ou omission trompeuse ou malhonnête.

Le Membre s'engage à prévenir les Co-Editeurs, via la messagerie électronique ou par l'intermédiaire de l'Espace Annonceurs.

En tout état de cause, les Co-Editeurs se réservent le droit de refuser ou de modifier après en avoir référé au Visiteur ou au Membre tout texte qui serait contraire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation. Tel est le cas notamment dans l'hypothèse où le Membre fournirait des informations inexactes. Les Co-Editeurs pourront, selon les cas, suspendre ou résilier l'accès aux services FIPAC.

3.1.3. Accès à l'Espace Annonceurs

Lorsque les conditions nécessaires à l'inscription sont remplies, chaque Membre dispose d'un accès personnel et réservé à l'Espace Annonceurs, lui permettant de modifier et de gérer le texte de son ou de ses annonce(s) grâce à un identifiant constitué du numéro d'enregistrement de son annonce et de son numéro de téléphone. Cet identifiant est **strictement personnel et confidentiel** et ne devra pas être divulgué à des tiers.

Cet identifiant permet au Membre d'accéder à son Espace Annonceurs.

Le Membre sera seul responsable de l'utilisation de ses éléments d'identification par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte personnel, qu'elles soient frauduleuses ou non.

Dans le cas où un Membre divulguerait ou utiliserait ces éléments de façon contraire à leur

destination, les Co-Editeurs pourront alors résilier le compte du Membre sans préavis ni indemnité.

Le Membre garantit les Co-Editeurs contre toute demande à ce titre, notamment sur le fondement de l'atteinte éventuelle à son droit à l'image, à son honneur, à sa réputation ou à l'intimité de sa vie privée.

En tout état de cause et en aucun cas, les Co-Editeurs ne sauraient être tenus responsables en cas d'usurpation de l'identité d'un Membre. Tout accès aux services et action effectués à partir de l'Espace Annonceurs seront présumés être effectués par le Membre concerné, dans la mesure où les Co-Editeurs n'a pas pour obligation et ne dispose pas des moyens techniques lui permettant de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès aux services.

Toute perte, détournement, ou utilisation non autorisée des identifiants d'un Membre et leurs conséquences relèvent de la seule responsabilité du Membre concerné. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le Membre est tenu d'en avertir les Co-Editeurs, sans délai, par message électronique adressé aux Co-Editeurs via fipac2@wanadoo.fr.

Si le Membre suspecte qu'un tiers utilise ses éléments d'identification et modifie les données de son annonce, il devra en informer immédiatement Les Co-Editeurs par courrier électronique à fipac2@wanadoo.fr. Les Co-Editeurs procéderont alors à l'annulation et/ou la mise à jour immédiate de l'identifiant concerné.

3.2 Spécificités techniques

3.2.1 Matériels requis

Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès et l'utilisation des Services FIPAC sont à la charge exclusive du Membre, de même que les frais de télécommunications induits par leur utilisation.

Il appartient au Membre de s'informer du prix d'utilisation desdits équipements ou services auprès des opérateurs concernés. Le Membre est seul redevable de leurs prix.

3.2.2 Configuration minimum

Le Membre doit disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'Internet, ou le cas échéant, de services Internet, téléphoniques et par Audiotel.

Les Co-Editeurs ne garantissent pas l'accessibilité aux Services FIPAC si le Membre utilise un autre Navigateur qu'Internet Explorer ou Netscape, ne configure pas correctement son Navigateur Internet

(activation des JavaScripts, acceptation des cookies, acceptation des fenêtres pop-up...), ou utilise des moyens de protection trop restrictifs (pare-feux, utilitaires de "pop-up killer"...).

Les Co-Editeurs ne garantissent pas l'accessibilité aux Services FIPAC en cas de défaillance du fournisseur d'accès Internet du Membre.

Dans ces conditions, les Co-Editeurs ne sont pas responsables de l'impossibilité d'accès, du dysfonctionnement ou de mauvaises conditions d'utilisation du site www.fipac.fr qui sont dus à un équipement ou à une configuration non adaptés, à une défaillance du fournisseur d'accès Internet du Membre, à l'encombrement du réseau Internet, ou bien encore à toutes autres raisons étrangères aux Co-Editeurs.

Article 4. OBLIGATIONS DES PARTIES

Une fois inscrit, le Membre bénéficiera des Services FIPAC.

4.1 Obligations des Co-Editeurs

Les Co-Editeurs éditent et gèrent la plateforme interactive, les différents espaces et les différentes fonctionnalités qui composent le site www.fipac.fr et qui permettent de fournir les services FIPAC. Les Co-Editeurs sont donc éditeur de site Internet au sens de la Loi.

Les Co-Editeurs offrent aux Membres un service de diffusion de leurs annonces auprès de professionnels de l'immobilier avec lesquels ils entretiennent des relations contractuelles privilégiées.

Afin d'assurer ce service, les Co-Editeurs alimentent trois bases de données respectivement gérées par la société FIPAC, par la société FIB IMMO et par la société FIPART.

Les Membres sont expressément informés de l'existence de ces trois bases de données qui constituent des traitements de données à caractère personnel au sens de la Loi. Ils autorisent que leurs annonces soient traitées de la sorte pour atteindre l'objectif de diffusion recherché.

4.2 Obligations générales du Membre

Dans le cadre de l'utilisation des Services FIPAC, le Membre s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes Conditions d'Utilisation.

Le Membre a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale et en bon père de famille à l'égard des Co-Editeurs
- Etre honnête et sincère dans les informations fournies aux Co-Editeurs et respecter les Conditions d'inscription fixées à l'article 3 des présentes Conditions Générales d'Utilisation.
- Utiliser les Services conformément à la finalité décrite dans les présentes Conditions d'Utilisation.
- Ne pas utiliser les Co-Editeurs ou détourner la finalité des services FIPAC à des fins commerciales, professionnelles ou publicitaires, notamment pour proposer, solliciter ou promouvoir de biens ou de services payants
- -Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du Code pénal aux systèmes de traitement automatisés de données mis en œuvre pour fournir les Services FIPAC.
- Utiliser ses identifiants selon leur stricte finalité d'authentification aux Services FIPAC. A cet égard, le Membre ne doit pas, sans que cette liste ne soit limitative, communiquer, diffuser, partager, rendre accessible, de quelle que façon que ce soit, ses mots de passe et/ou identifiants à tout tiers.

Le manquement aux obligations ainsi définies constitue un manquement grave du Membre à ses obligations. Sans préjudice des dispositions de l'article " Résiliation ", en cas de manquement par un Membre à une ou plusieurs de ces obligations, les Co-Editeurs pourront résilier le contrat et supprimeront définitivement le compte du Membre concerné sans contrepartie ni remboursement.

Article 5. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

L'inscription au site www.fipac.fr et le dépôt d'annonces sur le site www.fipac.fr en vu de leur diffusion auprès de professionnels de l'immobilier en relation contractuelles avec les sociétés FIPAC, FIB IMMO et/ou FIPART sont gratuits.

Article 6. DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L 121-20 du Code de la Consommation français, le Membre est informé qu'il dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la souscription des Services pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans motif. Toutefois, conformément à l'article L

121-20-2, 1° du Code de la Consommation français, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que le Membre a bénéficié des Services concernés.

Article 7. RESPONSABILITE ET GARANTIE

Le Membre reconnaît que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet. Ainsi, les Co-Editeurs ne garantissent pas que les Services FIPAC fonctionneront sans interruption ni erreur de fonctionnement. En particulier, leur exploitation pourra être momentanément interrompue pour cause de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou leur présentation.

Les Co-Editeurs ne peuvent être tenus pour responsable de l'utilisation qui serait faite des Services FIPAC par les Membres en violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation et des dommages directs ou indirects que cette utilisation pourrait causer à un Membre ou à un tiers.

En particulier, les Co-Editeurs ne peuvent être tenus pour responsable des fausses déclarations faites par un Membre et de son comportement.

Dans le cas où la responsabilité des Co-Editeurs serait recherchée à raison d'un tel comportement d'un de leurs Membres, ce dernier s'engage à garantir les Co-Editeurs contre toute condamnation prononcée à son encontre.

Article 8. VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE LE MEMBRE

Les Co-Editeurs s'engagent à respecter la vie privée des Membres et à assurer la protection de leurs données personnelles dans les conditions ci-après définies.

Chaque Membre est seul responsable de la préservation de la confidentialité de son identifiant et est seul responsable de tous les accès à son Espace Annonceurs,, qu'ils soient autorisés ou non.

Toutes les données à caractère personnel recueillies par les Co-Editeurs via les formulaires de dépôt d'annonces ou bien encore via l'Espace Annonceurs disponibles sur le site www.fipac.fr sont obligatoires pour devenir Membre et sont nécessaires pour bénéficier de l'ensemble des Services FIPAC. Ces données collectées directement auprès du Membre sont traitées par les Co-Editeurs et par la société FIPART uniquement pour permettre la mise en œuvre et la gestion des Services FIPAC et pour assurer une diffusion

optimale des annonces auprès des professionnels de l'immobilier avec lesquels la société FIPART ou eux même sont liés contractuellement.

Elles pourront également servir à élaborer des statistiques afin d'améliorer les services FIPAC rendus par les Co-Editeurs.

Lorsque l'annonce concerne un bien immobilier situé dans les départements 78, 91, 92, FIPAC, 76 Avenue de Paris, 78000 Versailles est le responsable du traitement. Lorsque l'annonce concerne un bien immobilier situé dans les départements 75 et 94, FIB IMMO, 6 Avenue Charles de Gaulle 78150 LE CHESNAY est le responsable du traitement. Lorsque l'annonce concerne un bien immobilier situé dans les départements 60 et 95, FIPART, 38 Grande Rue 95000 BOISEMENT est le responsable du traitement.

Les Co-Editeurs et la société FIPART respectent scrupuleusement les législations françaises et européennes en matière de protection des données à caractère personnel et le site www.fipac.fr a été déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro XXXXXXXX.

Les seules personnes pouvant avoir accès à ces données sont dans la limite de leurs attributions respectives :

- les personnels et supérieurs hiérarchiques des Co-Editeurs et de la société FIPART chargés du service commercial et des services administratifs ;
- les services chargés du contrôle (commissaire aux comptes, services chargés des procédures internes du contrôle ...) ;
- les entreprises extérieures liées contractuellement aux Co-Editeurs et/ou à la société FIPART pour l'exécution d'un contrat. Ces personnes assurent la stricte confidentialité des données à caractère personnel en leur possession.

En outre, les annonces sur lesquelles figurent certaines de ces données (noms, prénoms, numéro de téléphone, adresse postale du bien) sont transmises uniquement de manière personnalisée à des professionnels de l'immobilier (agences immobilières, investisseurs immobiliers, administrateurs de biens, chasseurs d'appartement...) ayant un lien contractuel avec les Co-Editeurs et/ou avec la société FIPART.

Hormis ces destinataires, les données à caractère personnel fournies par le Membre lors de son inscription et du dépôt de son annonce ne seront

accessibles ni à des tiers, ni transmises, ni vendues ou échangées.

Ces données sont conservées pendant toute la durée d'inscription du Membre et/ou jusqu'à la vente du bien objet de l'annonce. Elles sont ensuite effacées et conservées à titre d'archive aux fins d'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat qui peuvent être archivées conformément aux dispositions du code de commerce relatives à la durée de conservation des livres et documents créés à l'occasion d'activités commerciales et du code de la consommation relatives à la conservation des contrats conclus par voie électronique, en l'occurrence dix ans.

Les Co-Editeurs informent également le Membre et le Visiteur qu'ils utilisent des cookies, destinés à stocker des informations identifiant le Visiteur ou le Membre durant la consultation du site Internet www.fipac.fr afin de lui éviter d'avoir à les saisir manuellement à chaque page consultée.

Le Membre dispose toutefois de la possibilité d'empêcher l'utilisation des cookies en modifiant les options de son logiciel de navigation sur Internet mais une telle modification risque d'altérer ou d'empêcher l'accès au Services FIPAC.

Les Co-Editeurs prennent toutes précautions utiles pour préserver la sécurité de ces données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, chaque Membre dispose d'un droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données le concernant, soit directement sur Internet via l'adresse de messagerie cilfipac@orange.fr, soit via votre Espace Annonceurs, [Option : soit par courrier en écrivant à l'un des Co-Editeurs ou à la société FIPART aux adresses suivantes :

- FIPAC, 76 avenue de paris, 78000 Versailles
- FIB IMMO, 6 avenue Charles de Gaulle, 78150 Le Chesnay
- FIPART, 38 grande rue, 95000 Boisemont

Article 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les Co-Editeurs sont seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les logos, graphismes et textes contenus sur le site www.fipac.fr et des codes sources y afférents. En conséquence, toute ou partie de ces éléments protégés ne peut être reproduit, utilisé ou représenté sans l'autorisation expresse des Co-Editeurs ou de ses partenaires, sous peine de poursuites judiciaires.

Il est notamment formellement interdit au Membre de reproduire, télécharger, copier, diffuser, exploiter commercialement et/ou distribuer, modifier, adapter de quelque façon que ce soit les Services FIPAC, les pages du site www.fipac.fr, ou les codes sources logiciels nécessaires au fonctionnement du site www.fipac.fr et des Services FIPAC.

Article 10. RESILIATION

Chaque Membre peut mettre fin à son inscription aux Services FIPAC en demandant le retrait de ses annonces aux Co-Editeurs. Dans ce cas, les Co-Editeurs s'engagent à retirer les annonces du Membre de leurs bases de données, étant précisées que si lesdites annonces ont d'ores et déjà été diffusées aux professionnels de l'immobilier qui entretiennent des relations contractuelles avec eux ou avec la société FIPART, les Co-Editeurs ne pourront pas maîtriser le traitement fait de ces annonces par ces derniers.

Sans préjudice des autres dispositions des présentes, en cas de manquement grave du Membre à l'une quelconque de ses obligations, les Co-Editeurs ont la faculté de résilier le contrat sans préavis ni mise en demeure. Cette résiliation de plein droit produit les mêmes effets que celle décidée par le Membre.

Sans préjudice des autres dispositions des présentes, en cas de manquement du Membre à l'une quelconque de ses obligations, les Co-Editeurs résilie le compte du Membre quinze (15) jours après l'envoi au Membre d'un courrier électronique lui notifiant le manquement et lui demandant de se conformer aux présentes Conditions Générales d'Utilisation resté infructueux.

Cette résiliation interviendra sans préjudice de tous les dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par les Co-Editeurs au Membre ou à ses ayants droit et représentants légaux en réparation du préjudice subi du fait de tels manquements.

Le Membre sera informé par SMS de la résiliation ou de la confirmation de la résiliation de son Contrat.

Article 11. INTEGRALITE DE L'ACCORD DES PARTIES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent un contrat régissant les relations entre le Membre et les Co-Editeurs. Elles constituent l'intégralité des droits et obligations des Co-Editeurs et du Membre relatifs à leur objet.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation étaient déclarées nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. En outre, le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie à l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions d'Utilisation ne saurait s'interpréter comme une renonciation de sa part à se prévaloir dans l'avenir d'un tel manquement.

Article 12. MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'UTILISATION

Les Co-Editeurs pourront modifier à tout moment les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Les modifications entreront en vigueur un mois après leur mise en ligne sur le Site. Pour les Membres inscrits postérieurement à la mise en ligne des modifications, ou pour ceux inscrits antérieurement, mais qui modifieront leurs annonces ou données d'identification via l'Espace Annonceurs, celles-ci leur seront immédiatement applicables car ils les auront acceptées expressément en devenant Membre.

Si le membre inscrit antérieurement à la mise en ligne des modifications refuse d'être lié contractuellement par les modifications apportées aux Conditions Générales d'Utilisation, il a la faculté de résilier son inscription suivant la procédure prévue à l'article 10 dans un délai de trois (3) mois suivant la date d'entrée en vigueur des nouvelles Conditions d'Utilisation. Passé ce délai de (3) mois, les nouvelles Conditions d'Utilisation sont réputées acceptées par le Membre à défaut pour ce dernier d'avoir manifesté son souhait de résilier son compte dans le délai susvisé.

Article 13. FORCE MAJEURE

Les Co-Editeurs ne pourront être tenus pour responsables, ou considérés comme ayant failli aux présentes conditions, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et d'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques.

Article 14. DROIT APPLICABLE

Ces Conditions d'Utilisation sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes Conditions d'Utilisation.

Article 15. MENTIONS LEGALES

FIPAC, SARL au capital de 10 000,00 Euros, dont le siège Social est 76 Avenue de Paris 78 000 VERSAILLES, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro B 487 733 156, représentée par son Gérant, Philippe CORNU, domicilié de droit au dit siège
Tél : 01 39 50 20 31
Fax : 01 39 50 15 50

FICHES D'INFORMATION BERTHELOT IMMOBILIERES (FIB IMMO), SARL au capital de 7 700,00 Euros, dont le siège Social est 6 Avenue Charles de Gaulle 78 150 LE CHESNAY, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro B 444 475 057, représentée par Pascal BERTHELOT, domicilié de droit au dit siège

Tél : 01 39 55 51 17
Fax : 01 39 55 47 86

FIPART, SARL au capital de 7 500,00 Euros, dont le siège Social est 38 Grande Rue 95 000 BOISEMONT, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro B 494 122 229, représentée par Bruno VERRON, domicilié de droit au dit siège
Tél : 01 34 66 52 11
Fax : 01 34 30 97 25

FIPAC et FIB IMMO sont les Co-Editeurs du site Internet www.fipac.fr et Monsieur Philippe Cornu, Gérant de la société FIPAC est le Directeur de Publication de ce site Internet.

Le site www.fipac.fr est hébergé par CetSI, SA au capital de 200 000 Euros, dont le siège social est au 93 rue Veuve Lacroix 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 337 958 698 00108.